# L'ADULTE APPRENANT

## ET L'UNIVERS DE L'OFFRE DE FORMATION AU QUÉBEC

**FICHE SYNTHÈSE 1**

## LES COORDONNATEURS DE L'OFFRE DE FORMATION

**MELS**
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mission large : assurer la formation générale du citoyen en élaborant des politiques relatives à l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire.

Financement public des établissements d'enseignement du Québec et aide financière aux études.

**MESS**
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mission emploi : promouvoir l'emploi, développer la main-d'œuvre et améliorer le fonctionnement du marché du travail.
Mission solidarité sociale : soutenir financièrement les personnes démunies, lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
Ministère titulaire d'Emploi-Québec : sanctionne la reconnaissance des normes professionnelles développées par la CPMT.

**CPMT**
Commission des partenaires du milieu du travail

De concert avec le MESS, joue un rôle central dans l'offre de formation : favoriser les consensus entre État, syndicats, employeurs et organismes communautaires.

Chapeaute les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) et les Comités sectoriels de la main-d'œuvre (CSMO) qui contribuent à une meilleure connaissance de la demande de formation.

Accorde une priorité au *Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, pour favoriser la mise en place de formations structurées, qualifiantes et transférables en milieu de travail, menant à une certification d'État.

## LES ACTEURS DE L'OFFRE DE FORMATION

**ADULTE APPRENANT**

**CÉGEPS**

Offre de formation continue créditée sous forme d'attestation d'études collégiales (AEC), un programme accéléré sans les cours généraux du DEC. Les cours sont à temps plein, de jour. Peu de cours sont offerts à temps partiel, de soir ou de fin de semaine.

Les services aux entreprises offrent des cours à la carte, non crédités, pour répondre aux besoins ponctuels des employeurs.

**UNIVERSITÉS**

« Éducation permanente » ou « formation continue », les universités ont développé une offre qui répond aux impératifs du marché de l'emploi.

**FORMATEURS PRIVÉS**

Services de formation professionnelle sur mesure pour les entreprises et pour les adultes.

**CFP**
Centre de formation professionnelle
Commissions scolaires

Services menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) ou aux attestations de formation professionnelle (AFP) et d'études professionnelles (AEP).

Peu de cours sont offerts à temps partiel, de soir ou de fin de semaine.

**EMPLOI-QUÉBEC CLE**

Mission spécifique : combler les besoins de l'industrie, consolider le marché de l'emploi, faciliter le reclassement et la réinsertion des travailleurs.

Analyse les besoins du marché du travail et détermine l'offre de formation qui lui permet de remplir sa mission. Administre le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

**CEA**
Centre d'éducation des adultes, Commissions scolaires

Services de formation générale (alphabétisation, formation de base et francisation) qui mènent au diplôme de secondaire V ou à une formation professionnelle.

**EMPLOYEURS**

Offrent des activités de formation selon les besoins du moment : entrée en fonction, perfectionnement, modernisations, innovations technologiques, etc.

Collaborent avec la CPMT à définir les normes professionnelles afférentes à la reconnaissance des compétences.

**GROUPES D'ALPHABÉTISATION POPULAIRE**

Services d'alphabétisation. La formation devient une prise de parole qui permet l'émancipation, la transformation sociale et le développement des compétences citoyennes de l'individu.

**SYNDICATS**

Collaborent avec la CPMT dans la définition des normes professionnelles.

Jouent un rôle très actif au chapitre de la reconnaissance des compétences.

Participent à la réalisation d'activités de formation et de perfectionnement.

**GROUPES D'ÉDUCATION POPULAIRE**

Activités d'apprentissage non formelles offertes traditionnellement aux populations marginalisées, mais de plus en plus ouvertes à tous.

Ces groupes s'intéressent à la santé, la nutrition, l'économie familiale, le droit, l'environnement. Ils sont à l'origine de cuisines collectives, de comités citoyens, etc.

**ORGANISMES COMMUNAUTAIRES Dév. main-d'oeuvre**

Développement de la main-d'oeuvre par des services d'intégration, d'accompagnement et d'orientation offerts notamment aux sans-emploi démunis.

**LA FAMILLE LES PROCHES LES AUTRES APPRENANTS**

Encouragement, pressions négatives, soutien, l'entourage de l'adulte exerce une grande influence sur la réalisation d'un projet de formation.

La présence d'une culture de l'apprentissage et de la formation dans les milieux de vie et de travail de l'adulte stimule la participation.

**VIE ASSOCIATIVE**

Associations, regroupements, clubs et autres offrent à l'adulte des occasions de réalisations. L'adulte a alors la chance de consolider ses compétences et ses acquis. Il peut développer une culture de l'apprentissage et de la formation.

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) - Campagne *Accès-formation pour les adultes*, 2008